



Conseil économique et social

Distr. générale
29 juin 2022
Français
Original : anglais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Groupe de travail conjoint CEE/FAO
sur les statistiques, l'économie
et la gestion forestières

Quarante-troisième session

Genève, 1^{er}-3 juin 2022

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières sur les travaux de sa quarante-troisième session

I. Introduction

1. Le Groupe de travail conjoint sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières de la Commission économique pour l'Europe et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après le Groupe de travail conjoint) a tenu sa quarante-troisième session du 1^{er} au 3 juin 2022. Les documents de la réunion ainsi que les exposés (dont le contenu et les conclusions ne font pas partie du présent rapport) sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unece.org/forests/jwpcfsem2022>.

2. La session a été ouverte par M^{me} Magdalena Wolicka-Posiadała (Pologne), Présidente du Groupe de travail conjoint, qui a souhaité la bienvenue aux participants.

3. M^{me} Paola Deda, Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement de la Commission économique pour l'Europe (CEE), a souhaité la bienvenue aux représentants au nom de la CEE et de la FAO et a appelé l'attention sur les tâches qui attendaient le Groupe de travail conjoint. Elle a souligné combien l'organisation était reconnaissante aux États membres de leur remarquable coopération. Le nombre élevé de participants à la réunion témoignait de l'utilité du Groupe de travail conjoint et de ses travaux visant à fournir des orientations à la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois (Section conjointe) afin de recueillir en temps voulu des informations appropriées et de qualité sur le secteur forestier et l'économie circulaire, ainsi que sur le rôle du secteur dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) pertinents de l'ONU, à savoir les objectifs 7, 12 et 15.



II. Participation

4. Ont participé à la session des délégations des États membres suivants : Allemagne, Arménie, Autriche, Bulgarie, Canada, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Lituanie, Monténégro, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse, Türkiye, Turkménistan et Ukraine.
5. Les secrétariats des organisations et processus intergouvernementaux ci-après étaient également représentés : Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT).
6. Les organismes et institutions spécialisées ci-après des Nations Unies ont participé à la session : Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
7. Des représentants de Forest Europe étaient présents.
8. Des représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont participé à la session : Chambre turque des ingénieurs forestiers, Fédération européenne des panneaux à base de bois, Forest Stewardship Council (FSC), Organisation européenne de l'industrie de la scierie, Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), Sustainable Forestry Initiative (SFI).
9. Des représentants des établissements d'enseignement supérieur ci-après étaient présents : Académie ukrainienne des sciences (section foresterie), Institut fédéral suisse de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), Institut russe de recherche en sylviculture et mécanisation forestière, Institut Thünen de sylviculture (Faculté d'agriculture et de sylviculture), Université d'agriculture de Suède, Université de Chiang Mai, Université forestière d'État de Moscou, Université d'Helsinki, Université nationale d'Ukraine, Université de technologie de Bialystok, Université de Wageningen.
10. Des représentants des entreprises et associations du secteur privé ci-après ont participé à la session : Bureau de promotion des produits du bois du Québec, Dovetail Partners, Forliance, Laborelec, Panbern, Whatwood.

III. Point 1 Adoption de l'ordre du jour

11. Les représentants ont adopté l'ordre du jour provisoire.

IV. Point 2 Faits notables survenus depuis la dernière session

12. La Chef de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois a informé les représentants des échanges de vues intéressant le Groupe de travail conjoint qui avaient eu lieu à la soixante-dix-neuvième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et à la quarante et unième session de la Commission européenne des forêts de la FAO, à Rome, du 4 au 7 novembre 2021. Elle a également appelé l'attention sur le Forum régional pour le développement durable de mars 2022 et la table ronde CEE/FAO sur la foresterie urbaine, ainsi que sur la manifestation parallèle organisée par la Section conjointe en marge de la session de mai 2022 du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) sur le thème « Passé, présent et avenir des forêts dans la région de la CEE et au-delà ».
13. Le Groupe de travail conjoint a été informé des décisions adoptées par la CEE à sa soixante-neuvième session, tenue à Genève (Suisse) les 20 et 21 avril 2021, présentant un intérêt pour le nouveau Programme de travail intégré. Il a été question en particulier de la déclaration de haut niveau dans laquelle les comités sectoriels concernés ont été invités à réfléchir aux moyens d'accroître l'influence des instruments pertinents de la CEE pour promouvoir des approches circulaires et plus économes en ressources, notamment en proposant des solutions pour recenser, évaluer et combler les lacunes en matière de gouvernance et de bonnes pratiques. La Chef de la Section conjointe a signalé que, vu l'absence de définition internationale de « l'économie circulaire », la CEE avait entrepris de

comblent cette lacune. Elle a invité les représentants à tenir compte des décisions de la Commission, en particulier dans la planification des activités futures.

14. Elle a également mentionné les changements intervenus au sein du personnel depuis la session précédente, en souhaitant la bienvenue aux nouvelles recrues et en remerciant les retraités et le personnel sortant pour leurs longues années de service.

15. Le Chef adjoint de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois a informé les représentants des faits nouveaux survenus du côté de la FAO, notamment des résultats de la trente-troisième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, tenue sous forme hybride du 10 au 13 mai 2022 à Łódź (Pologne), et du XV^e Congrès forestier mondial, qui s'était déroulé du 2 au 6 mai 2022 à Séoul. Il a aussi fait état des préparatifs (notamment des points du projet d'ordre du jour) de la vingt-sixième session du Comité des forêts de la FAO (COFO 26), qui devait se tenir du 3 au 7 octobre 2022 à Rome.

16. Le Groupe de travail conjoint a pris note des informations qui lui avaient été communiquées et a remercié le secrétariat. Il a aussi mis l'accent sur la contribution de la Section conjointe à la réalisation des ODD.

17. Constatant que d'autres organisations n'avaient pas fait d'exposés, plusieurs délégations ont souligné l'importance de la coopération et de la coordination internationales pour les travaux effectués dans ce domaine. À la demande des délégations, le secrétariat inscrira la question de la promotion des échanges et de la coopération entre les organisations régionales et internationales à l'ordre du jour de la session de novembre 2022 du Comité des forêts et de l'industrie forestière ainsi que de la session commune de 2023 du Comité et de la Commission européenne des forêts (CEF).

V. Point 3 Révision du Règlement intérieur du Groupe de travail conjoint

18. Le secrétariat a rappelé que le Groupe de travail conjoint exerçait actuellement ses activités conformément au règlement intérieur de la CEE. Le secrétariat a décrit les mesures prises pour répondre à la demande formulée par le Groupe de travail conjoint à sa dernière session tendant à élaborer son propre règlement intérieur et a présenté le projet de texte qui en résultait (E/ECE/778/Rev.5). Son article 20 précise que les organes subsidiaires établissent eux-mêmes leur règlement intérieur, à moins que la Commission n'en décide autrement.

19. Le Groupe de travail conjoint a pris note du projet de texte présenté dans le document ECE/TIM/EFC/WP.2/2022/Inf.1, a proposé plusieurs amendements au texte et a demandé au secrétariat de télécharger la version révisée sur le site Web de la réunion en tant que document d'après-session.

20. Le Groupe de travail conjoint a reporté à sa session suivante la décision à prendre au sujet de la révision de son règlement intérieur. Il a chargé le secrétariat d'établir le document de référence pour le prochain débat dans toutes les langues officielles de la CEE.

VI. Point 4 Forêts et économie circulaire

21. Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint des travaux sur les forêts dans une économie circulaire effectués depuis la précédente session du Groupe, qu'il s'agisse des mandats actuels, des progrès réalisés ou des activités prévues.

22. La Pologne, la République tchèque et la Türkiye ont présenté leur expérience et leurs bonnes pratiques concernant l'application des principes de l'économie circulaire au secteur forestier pour faciliter la transmission du savoir entre pairs parmi les États membres. Les États membres et les divers acteurs du secteur forestier ont été invités à communiquer d'autres exemples et études de cas au secrétariat après la session, en vue de créer une plateforme en ligne présentant les meilleures pratiques adoptées dans la région.

23. Les États membres ont aussi travaillé en groupes pour recenser les perspectives du secteur forestier résultant de la transition vers une économie circulaire, les obstacles à la concrétisation de ces perspectives et les possibilités d'action permettant d'en venir à bout. Ils ont indiqué les activités que la Section conjointe pourrait lancer pour aider à développer la notion de circularité appliquée au secteur forestier dans la région de la CEE. Les résultats des travaux menés en groupe ont été présentés en séance plénière et peuvent être consultés sur le site Web de la session. Ils serviront à étayer les activités futures de la Section conjointe ainsi que d'autres instances extérieures au secteur forestier (notamment au sein de la CEE et de la FAO) concernant les besoins et les perspectives de ce secteur dans la transition vers une économie circulaire.

24. Le Groupe de travail conjoint a demandé au secrétariat de :

- a) S'atteler à la série d'études suggérées et créer une plateforme pour l'échange de connaissances et l'avancement des travaux sur l'étude prévue pour cette année ;
- b) Tenir compte de la nature renouvelable du bois en tant que matière première et de l'approche globale du cycle durable du carbone, y compris les initiatives d'élimination du carbone et d'agriculture bas carbone ;
- c) Lancer les travaux sur une définition de l'économie circulaire dans le secteur forestier et créer une plateforme de collaboration permettant aux États membres de participer à ces travaux. Certaines délégations ont formulé des suggestions concrètes sur un projet de définition ;
- d) Communiquer des observations sur la définition générique d'une économie circulaire à l'équipe spéciale de la CEE sur la mesure de l'économie circulaire et au groupe d'experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour une information de nouvelle génération sur une économie circulaire et efficace en termes de ressources.

25. Le Groupe de travail conjoint a remercié le secrétariat pour :

- a) L'excellent travail réalisé jusque-là sur les forêts et l'économie circulaire ;
- b) L'organisation de la séance interactive en groupes, qui représentait un élément intéressant dans la structure de la session du Groupe de travail conjoint.

VII. Point 5 Orientations concernant les domaines d'activité (qui ne figurent pas déjà dans les points précédents)

26. Le secrétariat a présenté les travaux réalisés dans chacun des quatre domaines d'activité depuis la session de 2021 du Groupe de travail conjoint et a invité les représentants à formuler des observations sur ce sujet et sur les activités futures.

A. Domaine d'activité 1 : Données, suivi, établissement de rapports et évaluation

1. Ressources forestières

27. Le secrétariat a présenté les activités relatives aux données, au suivi, à l'établissement de rapports et à l'évaluation en matière de ressources forestières, ainsi que les plans de travail jusqu'en 2023 ; les préparatifs en vue du cycle 2025 de la collecte conjointe de données sur les forêts et la gestion durable des forêts à l'échelle mondiale et européenne ; la mise en place de fondements et d'approches méthodologiques pour l'évaluation des perturbations/dommages forestiers ; et l'élaboration d'outils visant à améliorer la disponibilité et l'utilisation des données, en particulier pour un public externe.

28. Un responsable de l'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts a donné un aperçu des activités menées par l'Équipe au cours de la période considérée. Il a également informé les représentants de la réunion que l'Équipe de spécialistes tiendrait le 28 septembre 2022 à Vienne (avant le colloque scientifique et technique) ainsi que des autres activités et résultats envisagés pour celle-ci pour l'année à venir.

29. Un expert contribuant au projet en cours portant sur le renforcement des capacités des États membres de la CEE en matière d'évaluation des dommages et des perturbations causés aux forêts dans la région de la CEE a fait part des progrès réalisés depuis la dernière session. Il a fait ressortir les aspects essentiels et les principaux problèmes liés à l'évaluation cohérente et harmonisée des perturbations et des dommages causés aux forêts dans la région de la CEE, notamment : i) la distinction entre dommages et perturbations dans le secteur forestier ; ii) les seuils à privilégier en la matière ; iii) les types de dommages ou de perturbations à retenir en priorité ; et iv) la fréquence prévue des rapports. Un colloque scientifique et technique sur les perturbations forestières serait organisé à Vienne les 29 et 30 septembre 2022.

30. Au cours du débat qui a suivi, les représentants ont insisté sur les avantages attendus de la mise en place de systèmes de gestion des données en ligne, notamment l'automatisation de la fourniture de données. Cela pourrait éviter les répétitions dans les rapports et ouvrir des possibilités de suivi de l'usage fait des données collectées. Les systèmes de gestion des données en ligne pourraient également faciliter l'établissement de rapports plus fréquents et la communication de données plus récentes. Cela étant, ils nécessitaient des efforts supplémentaires de validation et d'interprétation des données en raison du flux continu de données et de l'évolution constante de la base de données et de la base de référence.

31. Les délégations ont appelé l'attention sur les problèmes de disponibilité de données détaillées sur les dommages et les perturbations causés aux forêts et ont souligné le potentiel offert par les nouvelles technologies de surveillance. La délégation ukrainienne a soulevé la question des dommages forestiers causés par la situation actuelle dans son pays.

32. Le Groupe de travail conjoint :

a) A recommandé d'étoffer encore les travaux sur l'application des technologies de l'information à la gestion et au partage de l'information sur les forêts et la gestion durable dans la région de la CEE ;

b) A pris note du projet en cours portant sur la notification et l'évaluation des dommages et des perturbations causés aux forêts dans la région de la CEE et a mis l'accent sur la situation actuelle et sur l'importance du sujet.

33. Le Groupe de travail conjoint a remercié le secrétariat pour son travail sur le suivi, la notification et l'évaluation des ressources forestières et a accueilli avec satisfaction :

a) L'accord de la CEE, de la FAO et de Forest Europe sur la collaboration et le lancement en temps voulu des travaux sur les rapports de 2025, tout en soutenant les plans relatifs à la numérisation de la collecte de données CEE/FAO/Forest Europe pour 2025 sur les forêts et la gestion forestière dans la région paneuropéenne ;

b) Les progrès réalisés dans la mise au point d'outils de partage d'informations relatives au secteur forestier, tels que la plateforme de données de l'évaluation des ressources forestières (ERF) de la FAO, la base de données paneuropéenne conjointe CEE/FAO/Forest Europe, la plateforme de connaissances CEE/FAO INForest et la base de données statistiques de la CEE ;

c) La poursuite des travaux de l'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts et son appui à la mise en œuvre du Programme de travail intégré, en préconisant un renforcement de sa coopération avec les acteurs concernés actifs dans ce domaine.

2. Statistiques des produits forestiers et du bois-énergie

34. Le secrétariat a présenté les résultats des travaux sur les statistiques des produits forestiers et du bois-énergie effectués depuis avril 2021, ainsi que les plans de travail prévus dans le cadre du nouveau mandat jusqu'en 2023. Il a été question notamment de la liste des propositions pour la mise à jour 2027 du Système harmonisé de classification des marchandises (SH 2027) de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), définie à la trente-cinquième réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du secteur forestier, tenant compte des contributions des membres de l'Équipe CEE/FAO de spécialistes des statistiques des produits forestiers et du bois-énergie.

35. Le secrétariat a informé les représentants qu'il prévoyait d'envoyer le questionnaire sur les prévisions relatives au bois d'ici au 31 août 2022 et que la date limite proposée pour la communication d'informations était le 30 septembre 2022.

36. Les responsables de l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et du bois-énergie, ainsi que de l'ancienne équipe des produits forestiers et de l'ancienne équipe du bois-énergie (regroupées pour former l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et du bois-énergie), ont rendu compte des activités exécutées au cours de la période considérée. Le responsable de l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et du bois-énergie a également décrit les travaux prévus en la matière pour l'année à venir.

37. La FAO a présenté des possibilités d'actualiser le mode de signalement des données agrégées de FAOSTAT, compte tenu des mises à jour de l'initiative d'Échange de données et de métadonnées statistiques, et a invité les États membres à faire des observations sur les options envisagées.

38. Le Groupe de travail conjoint :

a) A souscrit à la recommandation de l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et du bois-énergie, selon laquelle les données commerciales fournies par les correspondants nationaux par le biais du questionnaire commun sur le secteur forestier sont à privilégier par rapport aux données COMTRADE, qui peuvent être utilisées en second recours ;

b) A salué et soutenu le travail effectué par le secrétariat pour évaluer les possibilités d'automatiser la collecte, le traitement, le contrôle et la vérification des données du questionnaire commun sur le secteur forestier, en concertation avec les équipes de spécialistes concernées, et a pris note des moyens de rationaliser les cycles de communication de données par les correspondants nationaux ;

c) A noté que si les données obtenues étaient automatiquement extraites de sources telles que COMTRADE, elles devraient être validées par les correspondants nationaux ;

d) A apporté son appui au secrétariat pour qu'il poursuive les travaux visant à soumettre à l'OMD les révisions proposées pour la mise à jour de la nomenclature du SH 2027, en coordination avec le Groupe de travail intersecrétariats ;

e) A renvoyé à l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et du bois-énergie les consultations sur les révisions à apporter au questionnaire commun sur le secteur forestier 2023, compte tenu également des consultations du secrétariat avec les membres du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des produits forestiers ;

f) A renvoyé les consultations sur l'échange de données et de métadonnées statistiques à l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et du bois-énergie;

g) A noté que les États membres devaient s'entraider pour partager leur expérience de la collecte et de la communication de données statistiques ;

h) A demandé que la date limite pour la communication d'informations dans le cadre du questionnaire sur les prévisions relatives au bois soit repoussée à octobre 2022 (au lieu du 30 septembre 2022), sachant que les réponses doivent généralement être reçues quatre à six semaines avant la session du Comité des forêts et de l'industrie forestière pour en permettre le traitement par le secrétariat ;

i) A remercié M. Alex McCusker, récemment parti à la retraite, pour les longues années qu'il avait consacrées au sein du secrétariat aux statistiques des produits forestiers dans la région.

3. Marchés des produits forestiers

39. Le secrétariat a présenté les produits et les résultats obtenus en 2021 concernant les marchés des produits forestiers et a appelé l'attention sur la publication de la Revue annuelle du marché des produits forestiers (Revue annuelle), le débat sur les marchés tenu à la session

commune du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts ainsi que la manifestation organisée à l'occasion de la Journée internationale des forêts le 21 mars 2022.

40. Le responsable de l'Équipe CEE/FAO de spécialistes des produits forestiers durables a fait le point sur la dernière réunion de l'équipe, en soulignant les améliorations susceptibles d'être apportées à la Revue annuelle et en rappelant la nécessité d'une collecte plus rapide des données à l'avenir.

41. Le Groupe de travail conjoint a félicité le secrétariat d'avoir bien publié la Revue annuelle et a fait des observations sur les améliorations proposées par l'Équipe de spécialistes.

42. Les États membres se sont déclarés favorables à une version exclusivement informatisée, accessible en ligne. Aucune version imprimée ou PDF de la Revue annuelle n'était requise à compter de 2022. Le Groupe de travail conjoint a demandé au secrétariat de réorienter les ressources affectées antérieurement à la mise en page et à l'impression pour mettre au point une publication électronique analogue à celle de 2020.

43. La France a déclaré que la Section conjointe pourrait envisager d'automatiser entièrement le processus de publication des informations statistiques. Elle a proposé à l'intention de l'Équipe de spécialistes et du secrétariat un webinaire sur les progrès réalisés au niveau national.

44. Le Groupe de travail conjoint a noté qu'il fallait envisager une perspective à plus long terme pour produire la Revue annuelle du marché sur une base financière saine permettant aux experts de contribuer à la rédaction des différents chapitres.

4. Bois-énergie

45. Le secrétariat a noté que six années s'étaient écoulées depuis le lancement de la vidéo « Plus de chaleur avec moins de bois » à la session de 2016 du Groupe de travail conjoint. La vidéo avait entre-temps été visionnée 210 000 fois et traduite en albanais (8 000 vues), en géorgien (39 000 vues) et en turc (1 400 vues). À l'occasion de ce sixième anniversaire en 2022, la version polonaise avait été affichée sur le site Web.

46. Le secrétariat a brièvement présenté les travaux effectués et prévus sur le bois-énergie et a mis l'accent sur l'importance et les bons résultats de l'Enquête conjointe sur le bois-énergie. Un représentant de l'Institut allemand Thünen de sylviculture a présenté les résultats de l'Enquête conjointe pour l'année de référence 2019 ainsi que les données des cycles de notification antérieurs. Dans son exposé, il a fait ressortir le caractère inédit des informations issues de l'Enquête conjointe ainsi que l'exhaustivité et la qualité des données collectées lors du dernier cycle. Il a également fait état d'une baisse du taux de réponse.

47. Le Groupe de travail conjoint a félicité le secrétariat pour son travail de collecte et de diffusion des données relatives au bois-énergie et l'a invité à entreprendre un autre cycle de collecte de données dans le cadre de l'Enquête conjointe. Certains États membres ont déclaré que les données des séries chronologiques risquaient à la longue de ne pas être totalement comparables avec leurs données actuelles en raison des améliorations apportées à la disponibilité et à la qualité des données. Le Groupe de travail conjoint a invité le secrétariat à envisager la possibilité de réviser à l'avenir les ensembles de données antérieurs.

48. Le Groupe de travail conjoint a invité les pays à déterminer si l'Enquête conjointe pouvait être transformée en un questionnaire annuel et a demandé au secrétariat d'examiner cette question à la session suivante.

49. Le Groupe de travail conjoint a noté qu'il faudrait organiser des activités de renforcement des capacités pour améliorer le taux de réponse et la qualité de l'Enquête conjointe. Le secrétariat a fait part de son intention d'organiser à la fin de 2022 une manifestation consacrée au renforcement des capacités en matière de collecte de données sur le bois-énergie et a invité les pays à envisager d'accueillir une telle manifestation à l'intention d'experts des secteurs de la foresterie et de l'énergie.

50. La FAO a présenté un bref résumé des travaux en cours visant à réviser le modèle statistique de la production de bois de chauffage à appliquer lorsque les pays ne sont pas en mesure de fournir une estimation nationale, en notant que les nouvelles estimations étaient susceptibles d'être plus élevées que celles découlant du modèle antérieur. Les estimations devraient être disponibles pour observations à la fin de 2022.

51. Le Groupe de travail conjoint a confirmé qu'il fallait continuer à améliorer la coopération intersectorielle concernant le bois-énergie et a invité le secrétariat à prendre contact avec Eurostat au sujet de son récent questionnaire sur la biomasse.

B. Domaine d'activité 2 : Concertation et conseils sur les politiques à mener

1. Politique forestière

52. Le secrétariat a présenté les activités relatives à la concertation et aux conseils sur les politiques à mener.

53. Le Groupe de travail conjoint :

- a) A accueilli avec intérêt les informations fournies ;
- b) S'est félicité du travail accompli ;
- c) A demandé au secrétariat de continuer à promouvoir les exemples positifs aux niveaux mondial et régional ;
- d) A demandé au secrétariat de continuer d'appuyer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau national, l'exécution du Programme de travail intégré pour 2022-2025 et la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts en citant l'exemple de la manifestation parallèle organisée par la Section conjointe lors de la dix-septième session du FNUF (mai 2021).

2. Forêts boréales

54. Le responsable de l'Équipe de spécialistes des forêts boréales a informé le Groupe de travail conjoint des activités récentes, notamment de plusieurs manifestations qui avaient eu lieu pendant la conférence de 2021 de l'Association internationale de recherche sur la forêt boréale. Il a également été question des activités et des résultats prévus pour l'année à venir, dont une série de webinaires et plusieurs fiches d'information et notes d'orientation.

55. Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint de la décision du bureau du Comité des forêts et de l'industrie forestière de reporter la réunion ministérielle sur les forêts boréales, qui devait initialement avoir lieu en novembre 2022 pendant la session du Comité.

3. Perspectives du secteur forestier

56. Le secrétariat a fait savoir que l'étude sur les perspectives du secteur forestier pour 2020-2040 avait bien été publiée (en anglais) et était désormais disponible en ligne et en version imprimée (<https://unece.org/info/Forests/pub/362308>). Il a signalé qu'il avait contribué à faire connaître l'étude au cours de la session commune du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts « Foresta2021 » et à l'occasion de la dix-septième session du FNUF.

57. Un représentant du Service des forêts des États-Unis, l'un des principaux auteurs, a présenté les conclusions essentielles de l'étude sur les perspectives du secteur forestier.

58. Le Groupe de travail conjoint a remercié la Section conjointe et l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier d'avoir mené à bien l'étude sur les perspectives du secteur forestier pour 2020-2040. Il a demandé au secrétariat de publier en 2022 les informations restantes, notamment les données détaillées. Plusieurs États membres ont informé le secrétariat de la façon dont l'étude était mise à profit au niveau national. La Suisse en utilisait les résultats pour mettre à jour la stratégie forestière nationale. L'étude sur les perspectives représentait une entreprise de grande ampleur qui contribuait à préparer

le terrain pour d'importantes projections nationales aux États-Unis, comme l'évaluation de la loi sur la planification des ressources. En Irlande, l'étude sur les perspectives était un document clef pour les prévisions relatives au bois rond, ainsi que pour les perspectives de la demande jusqu'en 2040, dont l'élaboration serait achevée prochainement. La Finlande mettait à jour sa stratégie nationale d'aménagement forestier en utilisant l'étude à cette fin. L'étude constituait un cadre de référence très utile pour l'Allemagne.

59. Les États membres ont noté que le secrétariat les avait invités à organiser d'éventuelles manifestations et à faire part des possibilités de faire mieux connaître l'étude sur les perspectives du secteur forestier pour 2020-2024. Les États membres ont conseillé au secrétariat d'intégrer davantage les résultats de l'étude dans le programme de communication de la Section conjointe CEE/FAO des forêts et du bois et de continuer de promouvoir ces résultats. Il a également été proposé de mettre à jour l'étude en temps utile.

C. Domaine d'activité 3 : Communication et information

60. La Chef de la Section conjointe a rendu compte des travaux en cours et à venir de la Section en matière de communication et d'information, ainsi que des activités prévues pour 2023, en mettant l'accent sur l'Initiative pour des villes arborées et sur l'élargissement du sujet pour en faire un point à traiter régulièrement. La Section conjointe avait également adopté une stratégie de communication et lancé ses propres médias sociaux. L'exposé a été suivi de la projection d'une vidéo produite à l'occasion de la Réunion ministérielle d'octobre 2021 sur la restauration des paysages forestiers et l'initiative ECCA30/Le Défi de Bonn pour l'Europe de l'Est et du Sud-Est (<https://www.youtube.com/watch?v=161G9mm5rpo>).

61. La responsable adjointe de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO de la communication dans le secteur forestier a présenté les activités de communication liées aux forêts et aux produits forestiers ainsi que les campagnes lancées sur les médias sociaux avec l'appui du secrétariat de la FAO et de l'Équipe de spécialistes. Elle a appelé l'attention sur les activités de formation assurées par l'Équipe de spécialistes en matière de marketing et de promotion concernant la foresterie et les emplois forestiers, notamment lors du Congrès forestier mondial de mai 2022. Elle a également fait état des récentes réunions du réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier et a annoncé que la prochaine réunion de l'Équipe de spécialistes se tiendrait en Slovénie en juin 2022.

62. Le Groupe de travail conjoint :

a) A approuvé les efforts entrepris pour amplifier l'action de la Section conjointe en développant son activité sur les médias sociaux et en continuant à envoyer des contributions au Forest Information Billboard (Tableau d'information sur les forêts), y compris, si possible, dans d'autres langues, avec l'appui des points de distribution nationaux, voire universitaires. L'Ukraine a demandé que les informations fournies au Forest Information Billboard soient traitées en toute égalité ;

b) A souligné combien il importait de changer l'image des forêts et de sensibiliser également le public d'autres secteurs ainsi que les utilisateurs finaux en s'appuyant sur un large éventail d'outils de communication ;

c) S'est félicité de l'exemple de la campagne réussie de la Section conjointe sur la foresterie urbaine, qui avait contribué à placer ce sujet au premier plan dans les débats internationaux ;

d) A remercié la Section conjointe CEE/FAO et le secrétariat de la FAO de leur excellent travail, qui avait permis de développer considérablement le travail de promotion et l'intérêt suscité auprès des médias.

D. Domaine d'activité 4 : Renforcement des capacités

63. Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint des activités de renforcement des capacités entreprises dans le cadre du domaine d'activité 4. Ces activités étaient axées sur la foresterie urbaine et la restauration des paysages forestiers, les produits forestiers et la

surveillance des forêts. Le secrétariat a aussi mis l'accent sur les principaux résultats du projet de renforcement du cadre pour la restauration des paysages forestiers dans certains pays de la CEE en vue de réaliser l'ODD 15.

64. Plusieurs États membres ayant demandé de concentrer les efforts de renforcement des capacités sur le Caucase et l'Asie centrale et sur l'Europe de l'Est et du Sud-Est, le secrétariat a précisé que toute activité de renforcement des capacités était subordonnée à un financement extrabudgétaire supplémentaire et qu'il n'y avait actuellement pas assez de fonds pour soutenir les pays au-delà de la portée des travaux en cours.

65. Le Groupe de travail conjoint :

a) A pris note des informations présentées, a souligné l'importance des travaux réalisés dans ce domaine d'activité et s'est prononcé en faveur de la poursuite des efforts de renforcement des capacités ;

b) A remercié les responsables, les responsables adjoints et les membres des différentes Équipes de spécialistes actuelles et passées ainsi que les experts extérieurs de leur excellent travail et de leur disponibilité pour des échanges avec le Groupe de travail conjoint.

VIII. Point 6 Vue d'ensemble des travaux relatifs aux forêts et au secteur forestier menés par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et projet de liste des activités prévues dans le cadre du Programme de travail intégré pour 2023

A. Activités relatives aux forêts et aux produits forestiers menées dans la région qui ne sont pas prises en compte dans le Programme de travail intégré

66. La CEE et la FAO, conformément à leur structure de gouvernance, ont présenté un récapitulatif des travaux sur les forêts qu'elles mènent dans la région, afin de faciliter l'examen de la liste d'activités proposées pour 2023. Les exposés ci-après ont été faits au nom de la CEE.

67. Un membre du secrétariat de la Division de l'environnement de la CEE a brièvement rendu compte des dernières études de performance environnementale (EPE), centrées sur les pays du Caucase et d'Asie centrale ainsi que des Balkans occidentaux au cours des trois cycles précédents, et a appelé l'attention sur le quatrième cycle d'EPE lancé en 2022. Il a également noté que les EPE utilisaient les données ci-après de la Section conjointe : données de l'évaluation des ressources forestières mondiales, exploitation forestière (données du questionnaire commun sur le secteur forestier), bois-énergie (données de l'Enquête conjointe CEE/FAO sur le bois-énergie et données du système WISDOM de la FAO), production et commerce de produits forestiers (questionnaire commun sur le secteur forestier), contribution du secteur forestier à l'économie nationale (étude FAO), INForest.

68. Deux représentants de la Convention de la CEE sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance ont informé le Groupe de travail conjoint des faits nouveaux survenus dans le cadre de cette Convention, en mettant l'accent sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (PIC-Forêts) et sur l'adoption de documents d'orientation relatifs à la combustion du bois. Ils ont présenté le code de bonnes pratiques pour l'utilisation du bois de chauffage et les petites installations de combustion. Ce document avait été élaboré parce que le chauffage domestique au bois était une source importante de particules (y compris le carbone noir) et de polluants organiques dans la région de la CEE. Il portait sur les bonnes pratiques et les meilleures techniques disponibles applicables aux petites installations domestiques de chauffage au bois.

69. Un membre du secrétariat de la Division de l'énergie durable de la CEE a fourni au Groupe de travail conjoint les informations les plus récentes sur les travaux du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable, ses principales activités et ses résultats, y compris le rapport sur l'état des énergies renouvelables REN21. Il a mis l'accent sur les débats de la série « Hard Talks », un dialogue multipartite incluant les ministères, les parlements et le secteur privé, les ONG, les médias, les acteurs financiers, la communauté internationale et d'autres parties intéressées. Il a également présenté les activités liées aux forêts de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU) et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources et a invité les experts intéressés à participer à la dixième session du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable les 6 et 7 octobre 2022 (lieu à déterminer).

70. Une représentante du secrétariat de la Division de l'environnement de la CEE a décrit les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes et a souligné l'importance que le bois-énergie revêt à cet égard. Le programme de travail de la Convention (2022-2024), adopté à la neuvième Réunion des Parties, appuyait également la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030). Elle a souligné l'importance de la coopération transfrontière et a fourni des précisions sur les projets entrepris dans les bassins de l'Alazani/Ganykh, du Drin et de la Drina. Elle a également mis l'accent sur la coopération positive avec la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois.

71. Une représentante du secrétariat du Groupe du logement de la Section du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE a communiqué des informations sur le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire. Elle a présenté les travaux sur l'accès à un logement abordable, décent et économe en énergie, le développement urbain durable et l'administration des biens fonciers. Elle a également fait état de diverses initiatives, activités et possibilités de collaboration avec la Section conjointe. La coopération avec la Section conjointe serait encore renforcée à l'occasion d'une manifestation consacrée à la construction à faible émission de carbone au cours de la quatre-vingt-troisième session du Comité du développement urbain, du 3 au 6 octobre 2022 (Saint-Marin).

72. Un représentant du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Asie centrale et de la Représentation de la FAO en Türkiye a donné un aperçu du travail effectué par la FAO au niveau régional dans le secteur forestier (hors Programme de travail intégré). L'exposé portait tant sur les travaux normatifs que sur les projets opérationnels ainsi que sur les priorités et enjeux régionaux et sous-régionaux. Les délégations ont demandé à la FAO de mettre à la disposition de la Section conjointe des ressources suffisantes pour la mise en œuvre du Programme de travail intégré.

73. Le Groupe de travail conjoint a pris note des activités relatives aux forêts et au bois menées par les sous-programmes de la CEE en dehors du champ d'application du Programme de travail intégré. Il a pris note des travaux de la FAO (hors Programme de travail intégré) sur les forêts dans la région de la CEE.

B. Liste initiale des activités prévues pour 2023

74. Le Groupe de travail conjoint a pris note du projet de liste d'activités pour 2023 et y a souscrit. Il a adopté la liste préliminaire des activités prévues pour 2023, jointe en annexe au présent rapport, et a relevé que la possibilité d'exécuter d'autres activités dépendait de la disponibilité de ressources supplémentaires. Les activités de collecte de données ont été considérées comme un domaine important à maintenir en 2023. De nombreuses activités du plan étant sous-financées, les délégations ont estimé qu'il serait sans doute nécessaire d'établir des priorités et de se concentrer sur les travaux relevant du domaine d'activité 1.

C. Informations sur les travaux relatifs aux domaines d'interaction

75. Un membre du secrétariat a passé en revue les domaines d'interaction de la CEE et les travaux correspondants. Le coordonnateur du rapport relatif à l'évaluation et au suivi des progrès réalisés sur les ODD, émanant de la Division de l'environnement de la CEE, a coordonné la présentation et les principales conclusions et recommandations.

76. Le Groupe de travail conjoint a pris note des informations et des recommandations communiquées et a engagé ses membres à examiner et appliquer si possible les recommandations du rapport au niveau national.

IX. Point 7 Élection du Bureau

77. Le Groupe de travail conjoint a réélu Magdalena Wolicka-Posiadała (Pologne) Présidente, et Matthias Dieter (Allemagne) et Michal Synek (République tchèque) Vice-Présidents pour un mandat allant jusqu'à la fin de la quarante-quatrième session.

X. Point 8 Date et lieu de la prochaine session

78. La quarante-quatrième session du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières devrait en principe se tenir à Genève du 31 mai au 2 juin 2023 sous la forme d'une réunion en présentiel.

XI. Point 9 Questions diverses

79. Néant

XII. Point 10 Adoption du rapport

80. Le Groupe de travail a adopté le rapport de la session.

Annexe

[Anglais seulement]

I. Tentative list of activities for 2023

A. Work Area 1: Data, monitoring, reporting and assessment

1. Forest resources

(a) Collection, validation and dissemination of statistics on forest resources, functions and services, progress toward Sustainable Forest Management (SFM), and the contribution of the forest sector to a sustainable economy:

(i) Reporting on the Global Forest Resource Assessment (FRA) and the Collaborative Forest Resources Questionnaire (CFRQ): cooperation with the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and other CFRQ partners on the data collection for the 2025 reporting process;

(ii) Joint pan-European data collection on forests: cooperation with Forest Europe and FAO FRA secretariat on the data collection for the 2025 reporting cycle, including development of the online data-collection system;^{*1}

(iii) Cooperation with member States, and other national and international partners on the exchange of information and the development of forest information systems, including national forest data banks;

(iv) Dissemination of the results of the 2020 global and the pan-European reporting on forests and SFM.

(b) Analysis and assessment of the state of forests and the sustainability of forest management; and the monitoring of the role of the forest sector in a green economy:

Assessment of forest conditions and the impact of biotic and abiotic disturbances; publication of the thematic study.

(c) Cooperation and support to international Sustainable Forest Management processes, including regional criteria and indicator processes:

(i) Participation in the FAO FRA Advisory Group;

(ii) Support to the United Nations Forum on Forests (UNFF) secretariat on reporting on the implementation of the United Nations Strategic Plan for Forests 2017-2030;

(iii) Cooperation with, and support to countries, organizations and international processes (e.g. Forest Europe) in the ECE region on monitoring SFM;

(iv) Contribution to capacity building on forest monitoring in countries of the Caucasus, Central Asia, Eastern and South-East Europe;

(v) Organization of the meeting(s) of the ECE/FAO Team of Specialists on Monitoring SFM.

2. Forest products and markets

(a) Collection, validation and dissemination of statistics on production, trade, consumption and prices of forest products:

(i) Preparation of historical data on forest products, species trade, and prices;

(ii) Preparation of forecast data on forest products production and trade;

¹ The list also indicates currently underfunded activities (marked with an asterisk(*)) (ECE/TIM/2021/2 Annex II, para 27).

- (iii) Improvement of the existing database and expansion of available information;*
- (iv) Dissemination through FAO and ECE statistical databases and websites.
- (b) Analysis of markets for forest products, notably relevant policy aspects, including the Forest Products Annual Market Review (FPAMR) and annual Market Discussions:
 - (i) Preparation of the FPAMR 2022-2023;*
 - (ii) Preparation of data and the statistical annex for the FPAMR 2022–2023;
 - (iii) Preparation of tables and graphs for the Market Forecasts 2022–2023;
 - (iv) Publication of the FPAMR 2022–2023;
 - (v) Preparation of the Market Discussion 2023 and the Market Statement 2023;*
 - (vi) Dissemination of analysis at industry meetings.
- (c) Support of international processes in forest products:
 - (i) Participation in the Intersecretariat Working Group on Forest Sector Statistics and attendance at other international meetings;*
 - (ii) Organization of meetings of the ECE/FAO Team of Specialists on Forest Products and Wood Energy Statistics and the ECE/FAO Team of Specialists on Sustainable Forest Products.*

3. Wood energy

- (a) Collection, validation and dissemination of statistics on wood energy:
 - (i) Collection and validation of wood energy data for the reference year 2021 via the Joint Wood Energy Enquiry (JWEE) 2021;*
 - (ii) Analysis of results of the JWEE 2021;*
 - (iii) Issuance of a new database on wood energy with 2021 data (JWEE2021);*
 - (iv) Dissemination of the JWEE data at relevant international meetings.*
- (b) Analysis of energy-related issues, including demand for, and supply of, wood energy:
 - (i) Preparation of new information material on wood energy, e.g. policy brief, short studies on various topics such as wood energy and United Nations Sustainable Development Goals (SDGs), wood energy and climate change, wood energy and air quality or another demand-driven topic;*
 - (ii) Upon request provide input on forests to the ECE Environmental Performance Reviews.
- (c) Support of international processes in wood energy:

Presentation of the wood energy work at relevant international meetings and cooperation with relevant processes (e.g. International Energy Agency, International Renewable Energy Agency, World Sustainable Energy Days).*

B. Work Area 2: Policy dialogue and advice

- (a) Contribution to the policy-related components of activities under Work Areas 1, 3 and 4:
 - (i) Organization of national forest policy dialogues workshops in interested countries;
 - (ii) Monitoring and developments in global and regional forest policy processes (United Nations Forum on Forests (UNFF); Forest Europe, SDGs) and contributions, as relevant, to those processes;

- (iii) Support to the continued implementation of the United Nations Strategic Plan for Forests by providing policy dialogues at the regional and national level.
- (b) The role of the forest sector in a circular economy:
 - (i) Analysing how the circular economy concepts are related to the forest-based sector – continue to work on a definition of a circular economy in the forest sector;
 - (ii) Exploration of wood-based value chains in a circular economy – work on a series of three studies;
 - (iii) Promotion and dissemination of information on the circular economy, including its social dimensions.
- (c) Forest Sector Outlook:
 - (i) Dissemination of the Forest Sector Outlook Study in the ECE region;
 - (ii) Presentation of the results of the Forest Sector Outlook Study at relevant international meetings and cooperation with relevant stakeholders at national, regional and international levels.*
- (d) Monitoring and support of international processes relevant to policymaking for the forest sector:

Organization of follow-up meetings for the Caucasus and Central Asia on Forest Landscape Restoration and the implementation of the Strategy for Landscape Restoration and Greening Infrastructure in the Caucasus and Central Asia.*
- (e) Boreal Forests:
 - (i) Organization of meeting(s) of the ECE/FAO Team of Specialists on Boreal Forests;
 - (ii) Preparation of policy briefs and communication material about boreal forest policy and science;
 - (iii) Organization of webinar(s) on sustainable management of boreal forests;
 - (iv) Data collection on and analysis of common challenges, gaps, and best practices on boreal forest management.

C. Work Area 3: Communication and outreach

- (a) Organization of events and campaigns in support of Sustainable Forest Management and forest products and services:
 - (i) Regional celebration of the International Day of Forests (IDF) on 21 March 2023, Geneva, Switzerland;
 - (ii) Side event at the eighteenth session of the United Nations Forum on Forests (UNFF18), 2023, New York, United States of America;*
 - (iii) Communication on forest landscape restoration in the ECE region through various events;*
 - (iv) Communication on sustainable wood products in contributing to SDG12 through various events and exhibitions;*
 - (v) Various communication campaigns (e.g. ECCA30, Trees in Cities Challenge, Forests for Fashion initiative);*
 - (vi) Organisation of the 7th European Forest Week in parallel with the joint session of the FAO European Forestry Commission (EFC) and the ECE Committee on Forests and the Forest Industry (COFFI).
- (b) Dissemination of information via policy briefs, press briefs and ad hoc studies, whenever results are available and new information is released:

- (i) Promotion and dissemination of studies and publications;
- (ii) Promotion of the INForest platform on forest statistics: <https://forest-data.unece.org/> in meetings and press releases;
- (iii) Dissemination of the Forest Information Billboard.

(c) Press releases and targeted social media articles will be published to present the outcomes of workshops, events and publications. Outreach activities beyond the forest sector, disseminating information that highlights the relevance of forests and forest products to other sectors (e.g. energy events, biodiversity and environment meetings, sustainable construction and building):

Events organized on the margins of main forest-related and cross-sectoral meetings.

D. Work Area 4: Capacity-building

(a) Improving national capacities of middle-income countries to implement Sustainable Forest Management:

- (i) Review of countries' technical cooperation and capacity-building needs;
- (ii) Organization and implementation of technical cooperation activities;
- (iii) Raising of extrabudgetary funds as necessary;
- (iv) Coordination of technical cooperation of the sub-programme within ECE and FAO, collaboration with international entities (particularly other United Nations' agencies/programmes), United Nations' country offices as well as national partners.

(b) Strengthening capacity of policy and decisions makers, and forest service specialists to develop national forest policy and management support information systems (FPMSIS) in Eastern Europe, the Caucasus and Central Asia:

- (i) Analysis of the current situations, needs, requirements and opportunities for building information systems in pilot countries on e.g. forest policy and management support;
- (ii) Drafting guidelines for developing national forest policy and management support information systems.
- (c) Organization of capacity-building workshops on:
 - (i) Forest policy and management support information systems (two national workshops);
 - (ii) Global and pan-European data collection on forests and sustainable forest management;*
 - (iii) Forest products statistics for national correspondents to the Joint Forest Sector Questionnaire;
 - (iv) Sustainable Forest Management focused on non-wood forest products and services, if requested;*
 - (v) Urban and peri-urban trees and forests;*
 - (vi) Forest landscape restoration in the ECE region in support of the United Nations Decade on Ecosystem Restoration.*

E. Secretariat services to its governing bodies and their subsidiary body

- (a) Intergovernmental meetings:
 - (i) Forty-fourth session of the Joint ECE/FAO Working Party on Forest Statistics, Economics and Management (2023);

(ii) Joint session of the eighty-first session of the ECE Committee on Forests and the Forest Industry (COFFI) and the forty-second session of the FAO European Forestry Commission (EFC) (2023).

(b) Bureaux meetings:

Joint COFFI and EFC Bureaux meetings upon request.

II. List of publications for 2023

| <i>Title</i> | <i>English</i> | <i>French</i> | <i>Russian</i> |
|--|-----------------------------------|---------------|----------------|
| Forest Products Annual Market Review 2022-2023 | E-600 | F-50 | R-150 |
| COFFI Forecast for Forest Products | English only, online publications | | |
| Forestry and Timber publication (2023) | E-600 | F-200 | R-200 |
| Forestry and Timber publication (2023) | E-600 | | R-150 |
| Forestry and Timber publication (2023) | E-600 | | |
| Forestry and Timber publication (2023) | English only, online publications | | |
| Forestry and Timber publication (2023) | English only, online publications | | |